



COMMUNIQUE DE PRESSE – le 4 février 2013

AB InBev se voit remettre le “Lean and Green”-award des mains du Ministre-Président flamand Kris Peeters

Louvain – Le 30 janvier, le ministre-président flamand Kris Peeters a remis les premiers “Lean and Green” awards en Flandres et AB InBev était un des gagnants. Dès maintenant, la société est fière de faire partie des premiers certifiés “Lean and Green” en Belgique. Le premier défi de cette initiative, facilitée par l’Institut Flamand de la Logistique (Vlaams Instituut voor de Logistiek – VIL) consistait à établir un plan d’action pour réduire l’émission de CO₂ d’au moins 20% sur une période de 5 ans. Grâce à l’obtention de ce prix, AB InBev a franchi la première étape de ce projet excitant en Belgique. De plus, ce projet cadre complètement dans le rêve du brasseur d’être la Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur.



De gauche à droite : Danny Van Himste (Président VIL), Arthur van Och (Directeur Logistique AB InBev Benelux & France), Kris Peeters (Ministre-Président flamand) © Sonja De Wolf

Le rêve mondial d’AB InBev pour un Monde Meilleur

“La bière est un produit à base d’ingrédients naturels et la protection et la préservation de l’environnement sont donc d’une importance primordiale pour nous en tant que brasseur,” déclare Arthur van Och, Directeur Logistique Benelux & France au sein d’AB InBev. “En tant que groupe, nous disposons d’objectifs ambitieux au niveau mondial afin de réaliser notre rêve d’une Monde Meilleur. Nos opérations belges travaillent également très fort et les exigences sont élevées. Par le biais de notre engagement pour le projet « Lean and Green » nous visons à réduire les émissions de CO₂ pour nos activités logistiques en Belgique de 25% sur une période de 5 ans. Nous sommes très fiers de ce prix et nous allons maintenant relever le défi en coopération avec nos clients, nos sous-traitants et nos transporteurs. Le but central est d’impliquer la chaîne logistique toute entière dans ce projet”.

Le Lean and Green-award

L'année passée, à l'instar de l'exemple des Pays-Bas, l'Institut Flamand pour la Logistique (Vlaams Instituut voor Logistiek - VIL) a lancé un projet pour stimuler les entreprises à réduire l'émission de CO₂ de leurs activités logistiques d'au moins 20% sur une période de 5 ans. Le plan d'action remis par AB InBev en Belgique, dans lequel la société va encore plus loin et ambitionne une réduction de 25% a été évalué et approuvé par une partie externe. Dès maintenant le brasseur peut se compter parmi les premières sociétés certifiées "Lean and Green", tout comme AB InBev aux Pays-Bas.

À propos d'InBev Belgium

Les origines d'InBev Belgium remontent à 1366 à la brasserie Den Hoorn, établie à Louvain. En 1987, Interbrew a été créée par la fusion des brasseries belges : Artois (Leuven) et Piedboeuf (Liège-Jupille). Interbrew se trouve à la base d'InBev, née de la combinaison d'Interbrew avec l'entreprise brésilienne AmBev en 2004. En 2008 InBev et Anheuser-Busch forment Anheuser-Busch InBev, le brasseur leader mondial. L'entreprise bénéficie d'un grand historique où le savoir-faire, la qualité, l'innovation et le service envers les consommateurs et les partenaires ont toujours été au centre des activités. InBev Belgium est aujourd'hui leader du marché dans son propre pays. Les principales marques belges sont Jupiler®, Stella Artois®, Hoegaarden®, Leffe® et Belle-Vue®. InBev Belgique vise également à fournir au marché belge de la bière une nouvelle dynamique grâce à une approche équilibrée où tradition et innovation sur base de préférences consommateur sont complémentaires et où le savoir-faire et la qualité forment le fil rouge. Des innovations récentes couronnées de succès sont Jupiler Blue® (2006), Leffe 9°® (2006), Hoegaarden Rosée® (2007), Hoegaarden Citron® (2008), Jupiler Tauro® (2008), Leffe Ruby® (2009), Leffe Bière de Noël® (2009), Jupiler Force® (2011), Leffe Bière de Printemps® (2011), Hoegaarden 0,0® (2011), Hoegaarden Rosée 0,0® (2012), Jupiler Force Blood Orange® et Jupiler Force Fresh Lime® (2012) et le dernier-né, Leffe Royale® (2012). Pour plus d'informations : www.ab-inbev.be.

A propos d'un Monde Meilleur

De par son engagement à être la Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur, Anheuser-Busch InBev est leader du secteur brassicole en matière d'entrepreneuriat socialement responsable, se classant premier brasseur en responsabilité sociale au palmarès des sociétés de boissons les plus admirées (« World's Most Admired »), publié par le magazine FORTUNE. Nos efforts en vue d'un Monde Meilleur reposent sur trois piliers : la promotion de la consommation responsable, la protection de l'environnement et le soutien des communautés au sein desquelles nous vivons et travaillons. Nous développons et mettons en œuvre des programmes et des campagnes de responsabilité sociale dans le monde entier, en partenariat avec les parents, les autorités, les organismes communautaires et les distributeurs, entre autres. De la promotion de messages de consommation responsable dans les programmes télévisés les plus regardés au monde, à la transformation de coques de noix de coco en énergie renouvelable pour alimenter nos brasseries, en passant par la mise en œuvre d'initiatives communautaires bénévoles, Anheuser-Busch InBev et ses collaborateurs s'engagent à faire la différence.

A propos de l'Institut Flamand pour la Logistique (Vlaams Instituut voor de Logistiek)

En sa qualité de pool de compétences renommé, l'asbl Institut Flamand de la Logistique (Vlaams Instituut voor de Logistiek - VIL) a pour but de soutenir le secteur logistique en Flandre de façon durable et de renforcer sa position concurrentielle. L'amélioration du rendement énergétique et la réduction de l'émission de CO₂ du transport et des activités logistiques font partie de cette mission.

Plus d'information à propos du VIL: www.vil.be.

Plus d'information à propos de ce projet: www.vil.be/lean-and-green.

Contact pour la presse InBev Belgium:

Natacha Schepkens – 016 27 53 43 ou 0479 92 46 43 – natacha.schepkens@ab-inbev.com

Karen Couck – 016 27 53 43 ou 0479 92 46 43 – karen.couck@ab-inbev.com